

Publié sur le site internet de la commune le .....  
Le Maire  
Frédéric VALLOS

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026-043

### Séance du 04 MAI 2026

#### Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 18
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 27/04/2026
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 27/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

Présidence : M VALLOS Frédéric, Maire

#### PRESENTS:

M. VALLOS Frédéric, M. ANTON Steve, M. BOIDRON Bruno, M. COLLET Baptiste, Mme COUPAS Florence, Mme DALMAIS Anne-Sophy, M. DELPOUX Jérémie, M. DIOT Georges, Mme GAUTIER-WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme HUMBERT Séverine, Mme JANIN Blandine, Mme MARTELLI Françoise, Mme MICHOU Mireille, M PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. RICHARD Germain et Mme TRINQUET Alexandra

#### ABSENT EXCUSE :

#### POUVOIRS :

Mme DELCROIX Stéphanie a donné pouvoir à Pascale GAUTIER-WILL

M. Bruno BOIDRON a été nommé secrétaire de séance.

### OBJET : ELECTION DU DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (COLLEGE ELUS)

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Saint-Didier-de-Formans adhère au CNAS, ce qui permet aux agents employés de la commune, titulaires et contractuels de bénéficier de prestations sociales. Suite au renouvellement des conseillers municipaux, il y a lieu de désigner un représentant pour siéger au sein du collège « élus ».

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures et propose la sienne (aucune autre candidature).

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas procéder à scrutin secret pour cette désignation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

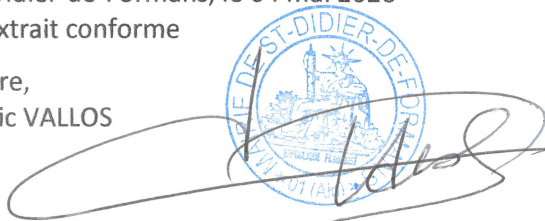
- **DESIGNE** Monsieur VALLOS Frédéric pour représenter la commune au sein du collège « élus » du CNAS.

Ainsi fait et délibéré

Saint-Didier-de-Formans, le 04 mai 2026

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Frédéric VALLOS



Le secrétaire de séance  
Bruno BOIDRON

